Dijon, le 20 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Virus Monkeypox : La vaccination se déploie en Bourgogne-Franche-Comté

**Face à la diffusion du virus Monkeypox (variole du singe), l’ARS Bourgogne-Franche-Comté coordonne l’offre de vaccination préventive qui se met en place dans tous les départements de la région.**

15 cas de Monkeypox sont recensés à ce jour en Bourgogne-Franche-Comté par Santé publique France.

Dans son avis du 7 juillet dernier, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande la vaccination préventive des personnes les plus exposées au virus :

-les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes trans, multipartenaires et sans protection ;

-les personnes en situation de prostitution, ainsi que les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle.

La vaccination peut également être proposée au cas par cas aux professionnels prenant en charge les personnes malades.

Les personnes volontaires et concernées peuvent accéder à la vaccination sur la base d’une auto-déclaration de leur statut de personne-cible pour la vaccination, après évaluation de la balance bénéfice-risque individuelle de cette vaccination.

Les personnes rapportant un contact à risque avec une personne malade peuvent également accéder de la même manière à la vaccination.

Le schéma vaccinal est constitué de deux doses espacées de 28 jours, réduit à une dose pour les personnes ayant déjà été vaccinées contre la variole et porté à trois doses pour les personnes immunodéprimées.

Dès l’avis de la HAS, l’offre de vaccination s’est mise en place très rapidement, grâce à la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs concernés au sein de structures de prévention tels que les Centres Gratuits d’Information, de Dépistage et de Diagnostic (CEGIDD).

Cette offre se déploie en Bourgogne-Franche-Comté, où les sites de vaccination ouvrent progressivement, avec une montée en puissance dans les tout prochains jours.

D’ores et déjà, 2 centres proposent cette vaccination, dans le Doubs et en Côte-d’Or :

* CEGIDD 25 -Association d’Hygiène Sociale Franc-Comtoise

15 Avenue Denfert Rochereau à **Besançon**

*Prise de rendez-vous au 03 81 65 44 50*

* CEGIDD 21 - CHU Dijon

10 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny à **Dijon**

*Prise de rendez-vous au 03 80 28 14 63*

Deux nouveaux centres ouvriront d’ici fin juillet, en Saône-et-Loire et dans le Territoire de Belfort :

* CEGIDD 71 -CH William Morey Chalon-sur- Saône – **Ouverture le 20 juillet**
Service départemental de santé publique, 4 Rue du Capitaine Drillien à **Chalon-sur-Saône***Prise de rendez-vous au 03 85 91 00 57 ou 03 85 91 00 52*
* CEGIDD 90 – **Ouverture le 25 juillet**
Centre de Prévention et d'Education Familiale Simone-Veil, 14 B rue des Entrepreneurs à **Belfort***Prise de rendez-vous au 03 84 28 17 12*

L’objectif étant, à court terme, de disposer d’un site de vaccination par département.

La liste des sites, appelée à évoluer, est régulièrement mise à jour sur le [site internet de l’ARS](https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/monkeypox-personnes-les-plus-risque-ou-se-faire-vacciner) ainsi que sur [sante.fr](http://www.sante.fr/monkeypox)

Les doses de vaccins contre le Monkeypox sont disponibles et déstockées au fur et à mesure des besoins exprimés. Des réapprovisionnements sont prévus en tant que de besoin.

La vaccination ne conférant pas une protection immédiate, il est important de continuer à éviter tout contact à risque avec une personne infectée par le virus ou suspectée de l’être.

Une plateforme téléphonique d’information dédiée activée par Santé publique France répond aux interrogations du public :

Monkeypox Info service

**0801 90 80 69**

(appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 8h à 23h, 7j/7)

Elle accompagne les messages de prévention et les mesures de protection, informe sur les symptômes, les traitements et la vaccination, conseille et oriente vers les dispositifs de prise en charge.

|  |
| --- |
| **Pour plus d’informations sur le web :*** Le site [sexosafe.fr](https://eye.diffusion.social.gouv.fr/c?p=wAbNA_HDxBAw0JMo0Lo30JpP0MvQm9CjRvDQmtCZYQrEENDI0JUwY9Cf0NFMTNCO0NjQqGZs79DF0LrZKGh0dHBzOi8vd3d3LnNleG9zYWZlLmZyL1ZhcmlvbGUtZHUtc2luZ2W4NWE1ODczZWRiODViNTMwZGE4NGQyM2Y3uDYxMjNlMTUwNWUwNjBmNDRlNDYwYWM0ZMC2SXBCbzVrNkdSWXkyS2hHNTd1V2hrZ7xleWUuZGlmZnVzaW9uLnNvY2lhbC5nb3V2LmZyxBR-FRc20MTQ2jfQoEPQt9CV0MnQo9C_0MwxQ9C30NXQ3g), dédié à la sexualité des personnes HSH
* Les sites internet de [Santé publique France](https://eye.diffusion.social.gouv.fr/c?p=wAbNA_HDxBAw0JMo0Lo30JpP0MvQm9CjRvDQmtCZYQrEENCcHtCTcFrQw0lR0LtWMnLQzSpe0J3ZgWh0dHBzOi8vd3d3LnNhbnRlcHVibGlxdWVmcmFuY2UuZnIvbWFsYWRpZXMtZXQtdHJhdW1hdGlzbWVzL21hbGFkaWVzLXRyYW5zbWlzc2libGVzLWRlLWwtYW5pbWFsLWEtbC1ob21tZS9tb25rZXlwb3gvbGUtc2Nhbi8jdGFic7g1YTU4NzNlZGI4NWI1MzBkYTg0ZDIzZje4NjEyM2UxNTA1ZTA2MGY0NGU0NjBhYzRkwLZJcEJvNWs2R1JZeTJLaEc1N3VXaGtnvGV5ZS5kaWZmdXNpb24uc29jaWFsLmdvdXYuZnLEFH4VFzbQxNDaN9CgQ9C30JXQydCj0L_QzDFD0LfQ1dDe), et du [Ministère de la Santé et de la Prévention](https://eye.diffusion.social.gouv.fr/c?p=wAbNA_HDxBAw0JMo0Lo30JpP0MvQm9CjRvDQmtCZYQrEENCTHNClZdCGBE9n0LLw0Mp0bnsj_tldaHR0cHM6Ly9zb2xpZGFyaXRlcy1zYW50ZS5nb3V2LmZyL3NvaW5zLWV0LW1hbGFkaWVzL21hbGFkaWVzL21hbGFkaWVzLWluZmVjdGlldXNlcy9tb25rZXlwb3gvuDVhNTg3M2VkYjg1YjUzMGRhODRkMjNmN7g2MTIzZTE1MDVlMDYwZjQ0ZTQ2MGFjNGTAtklwQm81azZHUll5MktoRzU3dVdoa2e8ZXllLmRpZmZ1c2lvbi5zb2NpYWwuZ291di5mcsQUfhUXNtDE0No30KBD0LfQldDJ0KPQv9DMMUPQt9DV0N4)
 |